

mort à Paris en 1726. Il est connu surtout par son *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés justifiée par des titres authentiques* (Paris, 1724, in-fol.). Il donna aussi une savante édition du *Martyrologe d'Usuard*, d'après le manuscrit autographe de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

BOUILLAUD (Jean-Baptiste), médecin français, né à Angoulême en 1796. Reçu docteur à Paris en 1823 et disciple de Broussais, il a porté peut-être un peu loin l'esprit de système et abusé notamment de la saignée; mais il n'en reste pas moins, par ses ouvrages et par son enseignement, au premier rang des médecins contemporains. Il professe la clinique médicale à l'hôpital de la Charité. En 1848, il remplaça Orfila comme doyen de la faculté, mais il dut se retirer devant des inimitiés ardentes et nombreuses. De 1842 à 1846, il avait représenté la ville d'Angoulême à la Chambre des députés, où il siégeait au côté gauche. On estime surtout, parmi ses nombreux ouvrages : *Traité clinique et physiologique de l'encéphalite et de ses suites* (1825, in-8°); *Traité clinique et expérimental des fièvres prétendues essentielles* (1826, in-8°); *Traité pratique, théorique et statistique du choléra-morbus de Paris* (1832); *Traité clinique des maladies du cœur* (1835, in-8°); *Essai sur la philosophie médicale* (1836); *Clinique médicale de l'hôpital de la Charité* (1837, 3 vol. in-8°); *Sur l'introduction de l'air dans les veines* (1838); *Traité clinique du rhumatisme articulaire* (1840, in-8°); *Sur le siège du sens du langage articulé* (1839-1848); *Traité de nosographie médicale* (1846, 5 vol. in-8°), ouvrage capital; *Leçons cliniques sur les maladies du cœur et des gros vaisseaux* (1853, in-8°); *Du diagnostic et de la curabilité du cancer* (1854); *De l'influence des doctrines de la thérapeutique* (1859). On doit au docteur E. Aubertin la publication de *Recherches cliniques sur les maladies du cœur d'après les leçons du docteur Bouillaud, précédées de considérations de philosophie médicale sur le vitalisme, l'organisme et la nomenclature médicale*, par le docteur Bouillaud (1855).

BOUILLAUD, ou plutôt **BOULLIAU** (Ismaël). V. BOULLIAU.

BOUILLE s. f. (bou-llé; ll mll. — Etym. incertaine; peut-être de *bouillir*, parce que cette perche produite dans l'eau une sorte d'ébullition, y produit des *bouillons*). Pêch. Longue perche armée d'une tête en bois ou d'un morceau de vieux cuir, dont on se sert pour troubler et agiter l'eau, afin que le poisson se jette dans le filet.

— Agric. Hotte de bois léger qui sert, dans le Jura et la Haute-Saône, à transporter la vendange.

— Comm. Mesure de charbon de bois ou de braise. « Rognon de charbon de terre.

— Anc. cout. Marque qu'on mettait autrefois aux pièces de drap vérifiées. « Droit qu'on payait dans le Roussillon pour faire marquer les étoffes.

BOUILLE (la), bourg de France (Seine-Inférieure), cant. de Grand-Couronne, arrond. et à 19 kilom. S.-O. de Rouen, sur la rive gauche de la Seine; 652 hab. Petit port; pierre à bâtir. Le village est dominé par les ruines d'un ancien château, qui, suivant les chroniques de Normandie, a été habité par Robert le Diable; ce château fut en partie démolé par Jean sans Terre. Dans les environs, on remarque les carrières de Caumont et la grotte Jacqueline, dont les parois sont tapissées de stalactites qui affectent les formes les plus bizarres.

BOUILLE, ÉE (bou-llé; ll mll.) part. pass. du v. Bouiller : Eau bouillée.

BOUILLE (François-Claude-Amour, marquis de), général français, né à Clusel (Auvergne), en 1739, d'une famille ancienne, mort à Londres en 1800. Il avait servi dans la guerre de Sept ans, gouverné la Guadeloupe et pris part à la guerre de l'indépendance américaine. A l'époque de la Révolution, il était gouverneur des Trois-Évêchés, de l'Alsace et de la Franche-Comté, et général en chef de l'armée de Meuse, Sarre et Moselle. C'est en cette qualité qu'il réprima avec une énergie cruelle l'insurrection de Nancy (1790). La faveur de Louis XVI lui fut dès lors acquise, et il entra en correspondance secrète avec le monarque pour favoriser son évasion. Lors de la fuite de Varennes, il avait échoué des détachements sur la route de Châlons à Montmédy, mais il dut lui-même s'enfuir à l'étranger après les mauvais succès de cette tentative (1791). Il écrivit de Luxembourg une lettre pleine de folles menaces à l'Assemblée nationale, intrigua auprès des rois étrangers pour les engager à une invasion, qu'il s'offrait à guider lui-même, porta les armes contre sa patrie dans l'armée de Condé, puis dans celle du duc d'York, et finit par se réfugier en Angleterre (1794). Il a laissé des *Mémoires sur la Révolution française* (1801), écrits avec partialité, mais cependant avec une bonne foi relative.

BOUILLE (Louis-Joseph-Amour, marquis de), fils du précédent, né à Saint-Pierre de la Martinique en 1769, mort en 1850. Il fut chargé, comme aide de camp de son père, de la négociation et de la correspondance en chiffres concernant la fuite de Louis XVI, et a laissé de ce sujet un *Mémoire* intéressant. Emigré avec son père, il combattit contre la France dans

les rangs des armées étrangères, rentra en 1802, prit du service dans nos armées en 1806, fit la guerre d'Espagne comme chef d'état-major du général Sébastiani, et se distingua aux batailles de Ciudad-Real et d'Almanac. A la rentrée des Bourbons, il fut nommé lieutenant général en non-activité. Il est auteur des commentaires sur le *Traité du prince*, de Machiavel, et sur l'*Anti-Machiavel* de Frédéric II, d'une *Vie privée et militaire du prince Henri de Prusse* (1809, in-8°); de *Pensées et réflexions morales et politiques dédies à mon fils* (1826).

BOUILLE (François-Marie-Michel, comte de), parent du précédent, né en 1779. Il émigra avec sa famille, servit dans l'armée anglaise aux Antilles et au Canada, revint ensuite se fixer auprès des Bourbons exilés, et fut chargé de diverses missions par Louis XVIII. Sous la Restauration, il devint aide de camp du comte d'Artois, gouverneur de la Martinique de 1825 à 1827, enfin pair de France. Après 1830, il demeura fidèle au malheur, suivit de nouveau les princes déchués dans l'exil, et présida à l'éducation du duc de Bordeaux. Il est mort en 1853. C'est lui qui était l'auteur du *Chant français*, hymne national de la Restauration et dont le refrain était : *Vive le roi ! vive la France !*

BOUILLEAU s. m. (bou-llé; ll mll. — rad. bouillir). Mar. anc. Seau dans lequel on mettait autrefois la soupe des forçats.

BOUILLE-CHARMAY s. m. (bou-llé-charm; ll mll.) Comm. Etoffe de soie des Indes.

BOUILLE-COTONIS s. m. (bou-llé-kotoniss; ll mll.) Comm. Sorte de satin des Indes.

BOUILLER, v. a. ou tr. (bou-llé; ll mll. — rad. bouillir). Troubler avec la bouille, en parlant de l'eau : **BOUILLER l'eau**. *Pêcher à BOUILLER*.

— Comm. Marquer de la bouille, en parlant du drap : **BOUILLER du drap**.

BOUILLERIE s. f. (bou-llé-ri; ll mll. — rad. bouillir.) Techn. Distillerie d'eau-de-vie.

BOUILLEROT (Louis-Joseph), prêtre et écrivain français, né à Troyes en 1743, mort vers 1816. Il devint curé de Romilly-sur-Seine, et fit imprimer un grand nombre de *Discours* : contre le duel, pour les premières communions, pour le mariage, sur les moyens d'établir la paix et le bonheur de la France, sur la liberté des cultes, pour la bénédiction d'un drapeau. On lui doit aussi : *Pensées sur les écrivains et les gens de lettres* (1799).

BOUILLEROT (Alphonse), conventionnel. Il était président du district de Bernay (Eure), quand il fut envoyé à la Convention, où il vota la mort de Louis XVI sans sursis ni appel. En 1794, il fut nommé directeur de l'école de Mars, puis chargé d'une mission dans les départements. Plus tard, il fut élu au conseil des Anciens. A la Restauration, il se vit obligé de se retirer en Allemagne.

BOUILLET (Jean), médecin français, né à Servian en 1690, mort en 1777. Il fonda l'Académie de Béziers, de concert avec de Mailran, fut pendant de longues années secrétaire de cette Académie et chargé de la publication de ses premiers mémoires. Parmi ses nombreux ouvrages, on peut citer : *Lettre à Penna au sujet de la rhubarbe* (1725); *Sur la manière de traiter la petite vérole* (1733); *Éléments de la médecine pratique, tirés des écrits d'Hippocrate et de quelques autres médecins anciens et modernes* (1744-1746, 2 vol. in-4°); *Observations sur l'anasarque, les hydropisies de poitrine et du péricarde* (1765, in-4°); *Sur la cause de la pesanteur* (1780); *Avis et remède contre la peste* (1721). Bouillet rédigea aussi plusieurs articles pour l'*Encyclopédie*, et des mémoires envoyés à l'Académie des sciences de Paris, dont il était membre correspondant.

BOUILLET (Jean-Henri-Nicolas), médecin français, né à Béziers en 1729, fils du précédent. On lui doit, entre autres ouvrages : *Mémoires sur l'hydropisie de poitrine et sur les hydropisies du péricarde, du médiastin et de la plèvre* (1788, in-4°); *Mémoire sur les pleuropneumonies épidémiques de Béziers* (1759).

BOUILLET (Jean-Baptiste), géologue et minéralogiste français, né à Cluny (Saône-et-Loire) en 1799. Parmi ses nombreux travaux, la plupart relatifs à la géologie de l'Auvergne, on cite surtout : *Vues et coupes des principales formations géologiques du département du Puy-de-Dôme* (1828-1831); *Topographie minéralogique du département du Puy-de-Dôme* (1829, in-8°); *Coup d'œil sur la structure géologique et minéralogique du groupe du Mont-Dore* (1831); *Itinéraire minéralogique et historique de Clermont-Ferrand à Aurillac* (1832); *Description scientifique de la haute Auvergne* (1835, in-8°); *Catalogue des espèces et variétés de mollusques terrestres et fluviatiles de la haute et basse Auvergne* (1837); *Tablettes historiques de l'Auvergne, etc.* Ayant séjourné à Clermont, Bouillet a formé une riche collection de minéraux de l'Auvergne, de fossiles et de coquillages fluviatiles.

BOUILLET (Marie-Nicolas), qualifié de *Philosophe français* par le *Dictionnaire des*

contemporains de M. Vapereau, titre qui ne nous paraît convenir qu'à des hommes tels que Descartes, Malebranche, Voltaire, Rousseau, d'Alembert, Diderot, à M. Cousin peut-être, et à beaucoup d'autres encore, mais qui nous semble une exagération d'expression, appliqué à un professeur de philosophie. Rectifications donc : professeur, historien et lexicographe français, né le 5 mai 1798, à Paris, d'une honorable famille d'armuriers originaire de Saint-Étienne, mort le 28 décembre 1864. Destinée à l'enseignement, le jeune Bouillet fit de fortes études à Sainte-Barbe et à l'école normale. D'abord professeur suppléant de philosophie au collège de Rouen (de ce qu'on entend par *philosophie* dans l'Université), puis à Paris aux collèges de Sainte-Barbe, de Charlemagne et de Henri IV, il devint successivement proviseur du collège Bourbon (1840) et membre du conseil royal de l'instruction publique (1845), fut mis en disponibilité en 1848, puis nommé en 1850 conseiller honoraire de l'Université, et, l'année suivante, inspecteur de l'Académie de Paris. Connu déjà par de nombreux travaux, M. Bouillet a surtout popularisé son nom par son *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, publié en 1842, et qui compte aujourd'hui plus de vingt éditions. Cet ouvrage comprend la biographie (moins les personnages vivants), la mythologie et la géographie. Cette dernière partie, qui fut jugée tout à fait insuffisante dès la première édition, est restée telle dans les suivantes. Cet ouvrage est une compilation assez bien faite, malgré ses lacunes et ses erreurs, mais qui ne mérite certes pas la vogue et l'autorité que lui ont données la haute position de son auteur dans l'enseignement, l'approbation spéciale de l'Université, celle de l'archevêque de Paris, enfin l'appui des grandes corporations laïques et ecclésiastiques qui disposent de l'enseignement public. L'approbation du saint-siège manquait seule à toutes les estampilles officielles dont était revêtu l'ouvrage, qui même avait été mis à l'index pour quelques passages qui avaient déplu. Mais l'auteur se hâta de remanier son œuvre, et obtint, par sa docilité, la levée de l'interdit. On comprend ce que peut être un travail accompli dans des conditions telles que la vérité de l'histoire et l'indépendance de l'écrivain doivent plier devant certaines convenances, certaines conventions académiques et autres. Les notices qui le composent sont résumées avec une habileté littéraire incontestable, avec sobriété et précision; mais elles sont superficielles, incolores, souvent inexactes, et rédigées dans un esprit systématiquement rétrograde et avec la plus affligeante partialité.

En 1826, M. Bouillet avait publié déjà, sous le titre de : *Dictionnaire classique de l'antiquité sacrée et profane* (2 vol. in-8°), un ouvrage qui peut être considéré justement comme le premier jalon de la grande publication de 1842. L'idée mère des deux volumes de 1826, M. Bouillet la devait au *Classical Dictionary* de Lemprière, à l'aide duquel ces deux volumes ont été compilés. Le livre de Lemprière, en effet, n'a pas seulement servi de modèle à M. Bouillet, il a fourni le fond même de l'œuvre, qui a été seulement accommodée à la française. Encouragé par l'énorme succès du *Dictionnaire d'histoire et de géographie*, M. Bouillet a publié, en 1854, un *Dictionnaire universel des sciences, des lettres et des arts*, rudimentaire comme le précédent, et ne devant son succès, bien moindre d'ailleurs, qu'au besoin qu'on a d'avoir sous la main cette sorte de collection de notions courantes, de dates et de faits usuels. Ce dernier ouvrage, fait avec une prudence remarquable et une circonspection vraiment exemplaire, n'a point, comme l'autre, excité à son apparition, par ses hardiesses philosophiques et révolutionnaires, les mêmes colères, soulevé les mêmes scrupules et les mêmes objections; il n'a point été enfin, pour comble de bonheur, mis à l'index, et n'a point contrainst l'auteur à faire voyage à Rome. L'un des principaux collaborateurs qui l'ont aidé dans ces deux volumineuses compilations est le professeur Legouez. Parmi les autres travaux du laborieux conseiller de l'Université, il faut citer encore de nombreux articles dans l'*Encyclopédie moderne*, le *Dictionnaire de la conversation*, le *Supplément de la biographie Michaud*, etc.; des éditions annotées des œuvres philosophiques de Cicéron et de Sénèque, une édition des *Œuvres de Bacon*, enfin une traduction très-remarquable des *Ennéades* de Plotin.

Mais l'histoire de la transformation du *Dictionnaire* historique est trop édifiante pour ne pas être racontée ici. C'est l'*Opinion nationale*, 10 février 1866, qui va se charger de cette besogne :

« Notre confrère le *Siècle* publie un long et curieux parallèle entre les éditions successives du *Dictionnaire d'histoire et de géographie* de Bouillet. Ce livre, qui est fort répandu, a subi, en effet, bien des corrections, depuis vingt-cinq ans qu'il existe. Le *Siècle* en signale quelques-unes, que nous reproduisons, pour l'édification du public.

• On lit, par exemple, à l'article CALAS :

Edition de 1842.	Edition de 1859.
Deviat la victime du fanatisme religieux.	Deviat la victime de funestes préventions.

• La notice qui concerne le trop fameux car-

dinal Dubois a varié ainsi qu'il suit d'une édition à l'autre :

Edition de 1842.	Edition de 1859.
D'un esprit vif, pénétrant et astucieux, il s'appliqua à la fois à cultiver l'intelligence du jeune duc et à servir en secret son goût pour le plaisir.	D'un esprit, vif, pénétrant et adroit... il s'appliqua à cultiver l'intelligence du jeune duc, mais sans combattre son goût pour le plaisir.

• Sur le pape JEAN XII, on lit :

Edition de 1842.	Edition de 1859.
Il fit brûler vif l'évêque de Cahors, qu'il accusait d'avoir voulu l'empoisonner.	Il livra au bras séculier, etc.

• Et sur JEAN HUSS :

Edition de 1842.	Edition de 1859.
Il fut, malgré son saut, conduit, livré au bras séculier.	Il fut, selon les lois du temps, etc.

• L'article sur madame DE MAINTENON a été singulièrement adouci :

Edition de 1842.	Edition de 1859.
On lui reproche d'avoir fait régner la bigoterie à la cour, et surtout d'avoir contribué à la révocation de l'édit de Nantes.	On lui reproche... d'avoir appuyé des mesures impolitiques.

• Au mot INDULGENCES, on a supprimé cette phrase, qui existait dans l'édition de 1842 :

Mais plus tard les indulgences furent vendues à haut prix, ce qui donna lieu aux plus grands abus...

• Ainsi que la suivante :

L'abus fut porté à son comble sous Jules II et Léon X.

• Au mot GRÉGOIRE VIII, on a supprimé ce qui suit :

Ce pape fit célébrer d'odieuses réjouissances à l'occasion du massacre de la Saint-Barthélemy.

• Au mot INQUISITION, on a supprimé les phrases que voici :

Elle ne tarja pas à se répandre sur toute la Péninsule, et porta dans toutes les provinces la terreur et la dépopulation.... Ce tribunal affreux couvrit bientôt l'Espagne de bûchers.... En moins de quatre-vingt ans, il fit le procès à plus de 80,000 personnes.... On a calculé que, depuis l'institution du saint-office ou de la nouvelle inquisition, l'Espagne avait perdu dans les supplices plus de cinq millions de ses sujets.

• Voici encore quelques-unes des principales variations entre les deux éditions mises en regard :

SIXTE IV.	Edition de 1842.	Edition de 1859.
Prit une part active au complot des Pazzi et à la guerre qui en fut la suite, persécuta les Colonna et causa ainsi dans Rome une guerre civile.	Prit part aux événements qui suivirent la Florence la conspiration des Pazzi et y rétablit la paix après deux ans de négociations.	

SAINT DOMINIQUE.	Edition de 1842.	Edition de 1859.
Opéra un grand nombre de conversions et enflamma par son éloquence prié aucune part à la guerre, ne voulant d'autres armes que la prédication, la prière et les bons exemples.	Opéra un grand nombre de conversions par la seule persuasion; il ne se mêla point à la guerre, mais on l'accusa d'avoir quelquefois poussé trop loin l'ardeur de son zèle.	

JULIEN L'APÔSTAT.	Edition de 1842.	Edition de 1859.
On lui reproche sa haine pour le christianisme; mais on doit convenir que jamais elle ne le porta à aucune violence contre les chrétiens.	Ennemi juré des chrétiens, il prit contre eux les mesures les plus vexatoires : s'il n'ordonna pas une persécution sanglante, il leur retira tous leurs privilèges, leur défendit d'enseigner les belles-lettres, dépouilla leurs églises, etc.	

EUGÈNE IV.	Edition de 1842.	Edition de 1859.
Traversa de tout son pouvoir le concile de Bâle, qui travaillait à la réunion des Églises d'Orient et d'Occident.	Réalisa un moment l'union des Grecs et des Latins.	

MONTESQUIEU.	Edition de 1842.	Edition de 1859.
Il respecta la religion.	Dans ses <i>Lettres persanes</i> , il n'épargne pas les choses saintes. L'Esprit des lois, bien que respectueux pour la religion, respire le déisme; aussi ces deux livres sont-ils condamnés.	

JEAN XII (pape).	Edition de 1842.	Edition de 1859.
Il mourut d'un excès de débauche.	Il mourut d'une courte maladie.	

PAUL V (pape).	Edition de 1842.	Edition de 1859.
Il se signala par un népotisme effréné.	Il canonisa saint Charles Borromée.	

VITALIEN (pape).	Edition de 1842.	Edition de 1859.
On lui reproche d'avoir penché en secret pour l'hérésie des monothéistes.	Il maintint la discipline ecclésiastique et mourut en odeur de sainteté.	

VAUDOIS (secte religieuse).	Edition de 1842.	Edition de 1859.
Ils voulaient la réforme de la discipline et des mœurs du clergé.	Ils invectivaient contre les prêtres.	

AUTO-DA-FÉ.	Edition de 1842.	Edition de 1859.
La cour assistait à ces affreux spectacles, et une foule de moines couraient les cris des victimes par des chants sacrés.	La cour assistait à ces affreux spectacles, que le peuple recherchait avec avidité.	